

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 14 juin 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE RÉGIME CANADIEN DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS
LOCATIFS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, les mises en chantier de logements dans les régions urbaines ont fléchi en mai dans une proportion étonnante de 51 p. 100 par rapport à la même époque l'an dernier. Les dispositions régissant les IRLM ont entraîné la mise en chantier l'an dernier de 54,000 appartements. En vertu du Régime canadien de construction de logements locatifs, il n'y avait eu aucune mise en chantier jusqu'à la semaine dernière. Même si nous haussions le plafond de \$7,500 à \$20,000 le logement, ce serait encore \$150 ou \$200 de plus que le taux que les gens paient actuellement. Je propose donc, appuyé par le député de Cambridge (M. Speyer):

Que la Chambre charge le ministre des Finances de rétablir les dispositions régissant les IRLM et d'assigner les fonds affectés au Régime canadien de construction de logements locatifs à des coopératives d'habitation sans but lucratif dans la déclaration financière et économique qu'il fera à la Chambre.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU BUDGET—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, je prie le gouvernement de prendre rapidement des mesures pour stimuler l'économie et atténuer les effets néfastes que la conjoncture actuelle a sur le Canadien moyen. L'industrie manufacturière canadienne ne fonctionne qu'à 60 p. 100 de sa capacité, les taux de chômage et d'inflation, qui sont désormais supérieurs à 10 p. 100, ne cessent de monter, et le dollar canadien a atteint un plancher sans précédent de 78.9c. américains. Quoiqu'en dise le ministre des Finances, la confiance dans un pays se mesure à la valeur de sa monnaie. Notre dollar est menacé à cause de la très mauvaise politique du gouvernement actuel en matière d'économie et d'énergie. Je propose par conséquent, avec l'appui du député de Bow River (M. Taylor):

Que le ministre des Finances annule immédiatement toutes les dispositions de son budget de novembre 1981 de même que le Programme énergétique national et dépose à la Chambre une déclaration de principes économiques propre à

stimuler l'économie, à rétablir la confiance des investisseurs dans le Canada et à fournir des emplois aux Canadiens. Qu'il s'exécute ou qu'il donne sa démission.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE PREMIER MINISTRE

ON DEMANDE LA TENUE D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Au moment de prendre congé de nous pour se rendre au sommet de Versailles, madame le Président, le premier ministre nous a promis qu'il en reviendrait avec des remèdes à tous les maux économiques dont souffre le Canada à cause de son gouvernement. Au cours des 10 jours qu'à duré son absence, 30,000 propriétaires canadiens ont dû renouveler leur emprunt hypothécaire à des taux vraiment astronomiques, 978 entreprises ont fait faillite, et 7,100 travailleurs canadiens ont perdu leur emploi à une période de l'année où le taux de chômage est habituellement à la baisse. Étant donné que le premier ministre s'est rendu en Europe la tête vide et qu'il en revient les mains vides, je propose, avec l'appui du député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis):

Que le premier ministre reconnaisse maintenant en présence de la Chambre et de tous les Canadiens qu'en dépit de ses recherches aussi bien au Canada qu'à l'étranger, il est incapable de trouver de solution au marasme économique que son gouvernement a engendré, et qu'empruntant ensuite la seule voie honorable qui s'offre maintenant à lui, il déclenche des élections et permette aux Canadiens d'élire un gouvernement capable de freiner la chute catastrophique actuelle et de relancer l'économie.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE LOGEMENT

LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNITÉS DE
LOGEMENT COOPÉRATIF—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, Ottawa sera l'hôte cette semaine du congrès d'orientation du mouvement coopératif chargé de définir les stratégies d'expansion du mouvement au cours des prochaines décennies. Comme il est nécessaire d'accroître et de stabiliser l'offre de logements à prix abordable au Canada, je propose, appuyé par le député de Hamilton Mountain (M. Deans):